

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1890

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,
19, RUE HENRI MAUS.

1890.

MÉREAUX INÉDITS

DU

CHAPITRE D'ÉVREUX.

En 1851, M. R. Bordeaux, docteur en droit, membre de la Société des antiquaires de Normandie, donnait dans le XIX^e volume publié par cette société un article qu'il intitulait modestement « *Notes sur des méreaux inédits du chapitre d'Évreux et de l'abbaye de Saint-Denis de Lisieux.* »

Malgré ce titre dénué de toutes prétentions, le nom de l'auteur n'appelait pas moins l'attention sur un essai ayant trait à la science numismatique peu cultivée alors, surtout en ce qui avait rapport à la partie fournie par l'élément ecclésiastique.

Comme tous les pionniers d'une science quelconque, R. Bordeaux a planté des jalons qui resteront en quelque sorte des points de repère, mais qui cependant ne peuvent satisfaire les chercheurs qui, sans se piquer d'une exactitude sans reproches, veulent au moins approcher le plus près possible de la vérité. Aussi est-ce là le motif qui nous fait reprendre la notice de R. Bordeaux pour en élaguer et rejeter ce qui n'aurait pas dû y.

prendre place et en y ajoutant par contre ce qui aurait pu s'y trouver.

Ainsi que nous le faisons pour tous les sujets que nous avons à traiter, nous dirons quelques mots sur la ville d'Évreux, dont les méreaux, chapitraux, paroissiaux ou collégiaux font le sujet de ces pages.

Évreux, *Ebroicæ, Madiolanum Aulercum*, fut la capitale des *Aulerci-Eburovices*, aux temps gaulois; puis, au moyen âge, du pays d'Ouche, dans la Haute-Normandie.

Assujéti par le chef normand Rollon, Évreux eut des comtes particuliers dès la fin du x^e siècle.

Réduite en cendres par les incendiaires anglais en 1118, elle fut cédée pour une certaine somme d'argent en 1193, par Jean Sans-terre, au roi de France Philippe-Auguste, qui y mit dès aussitôt une garnison française. Richard Cœur-de-Lion, revenu de la Terre-Sainte, fit surprendre par trahison cette garnison qu'il fit égorger, ce qui remit la ville sous la domination anglaise. Philippe-Auguste la reprit après un massacre général des habitants, puis les Anglais l'occupèrent à nouveau, et enfin après des alternatives diverses, elle fut, le 15 septembre 1441, surprise sur les bandes anglaises par le capitaine français Floquet (1). Plus tard, pendant la Ligue, Évreux est

(1) La nouvelle de cette reprise fut apportée au roi Charles VII, qui était devant Pontoise, par Jean Floquet, fils de Robert de Floques, capitaine de Conches.

prise par Biron, en 1590, et les troupes royales mettent aussi le siège devant elle pendant les guerres de la Fronde.

En tant qu'existence civile ou militaire, nous pensons que les grands traits que nous traçons ici suffisent pour rappeler ce qu'a été cette ville, dont les donjons aujourd'hui disparus ont abrité pendant quelque temps les anciens et puissants rois de Navarre (1).

Quant à son histoire religieuse, elle remonte également à une époque assez ancienne. L'évêché d'Évreux date de la fin du iv^e siècle. Dès l'origine, il faisait partie, avec les évêchés de Bayeux, d'Avranches, de Léez, de Lisieux, de Coutances, de la 2^e lyonnaise représentée par l'archevêché de Rouen.

L'entrée solennelle de ses évêques (2) était accompagnée des particularités les plus curieuses,

(1) Philippe, fils de Louis de France, comte d'Évreux, d'Étampes et de Beaumont-le-Roger, devint roi de Navarre du chef de sa femme Jeanne de France, fille de Louis le Hutin; il mourut en 1343.

Charles le Mauvais, fils des précédents, fut également roi de Navarre et comte d'Évreux, il avait épousé Jeanne de France, fille de Jean le Bon; il mourut en 1386.

Charles le Noble, issu de ce mariage, demeura roi de Navarre, il s'était démis, en 1404, en faveur du roi de France, Charles VI, du comté d'Évreux, en échange de diverses terres qui furent érigées en duché-pairie sous le nom de Némours; il mourut en 1425.

(2) Son premier évêque fut saint Taurin, dont l'antique abbaye de Gigny dans le Jura revendique la possession de ses reliques. *Les reliques de saint Taurin dans le Jura*, par le Vicomte R. DE BUREY. Évreux, 1885.

mais que la brièveté de notre étude nous force à tenir à l'écart et cela d'autant plus que ces particularités ne peuvent en rien nous éclairer sur la façon dont se mouvaient les paroisses de cette ville.

Parmi les écrivains qui ont donné sur l'ancienne ville d'Évreux et relativement au clergé les plus amples renseignements, il faut en première ligne citer l'historien Le Brasseur, né dans cette ville, où plus tard il fut professeur au collège. Le Brasseur, au moment où il fit paraître son *Histoire civile et ecclésiastique du comté d'Évreux*, c'est-à-dire en 1722, était aumônier du conseil et bibliothécaire de M. le chancelier d'Aguesseau. C'est même de son œuvre que nous relèverons les quelques détails que nous allons citer. Voici comment il s'exprime à ce sujet :

« Cette ville en y comprenant les faubourgs renferme huit paroisses, qui sont : Saint-Pierre et Saint-Nicolas dans la ville ; Saint-Thomas, Saint-Denis, Saint-Léger, Notre-Dame de la Ronde, Saint-Aquilin et Saint-Gilles, auxquelles quelques-uns ajoutent Saint-Germain qui est à une demi-lieue, parce que cette paroisse jouit de tous ses *droits de la bourgeoisie*. Il y a trois couvents d'hommes, les Jacobins, les Cordeliers, les Capucins. Ces derniers ont une des plus belles maisons et un des plus beaux jardins de tout leur ordre.

Il y a aussi des Ursulines, qui sont obligées

d'instruire toutes les jeunes filles de la ville et des faubourgs. Je ne dois pas oublier qu'il y a aussi deux célèbres abbayes de l'ordre de saint Benoît, l'une de moines de la congrégation de Saint-Maur dont l'église est bâtie sur le tombeau de saint Taurin et est dédiée sous son invocation, et l'autre de filles dont l'église est dédiée à l'honneur de la Très-Sainte-Trinité et du Sauveur du Monde dans le mystère de la transfiguration. »

Quant à la cathédrale, qui avait déjà subi de nombreuses transformations occasionnées par des ruines ou des désastres successifs avant le terrible incendie de 1379, elle fut amplement restaurée par ordre du roi Louis XI, par l'entremise et par les soins du fameux cardinal la Ballue (1) lorsqu'il était évêque de ce diocèse.

A la fin du xvii^e siècle, le chapitre de la cathédrale se composait encore de trente et un chanoines, parmi lesquels ont comptait sept dignités, le doyen, le grand-chantre, trois archidiares ;

(1) La Ballue, évêque d'Évreux, était fils d'un tailleur d'habits. Il fut domestique de Juvénal des Ursins, évêque de Poitiers ; puis vicaire général de Jean de Beauveau, évêque d'Angers. Louis XI lui fit donner, en 1464, l'évêché d'Évreux, mais il n'en prit possession qu'en 1465.

Il fut sacré à Paris le 4 août et fit son entrée à Évreux le 22, fut fait cardinal le 5 juin 1467 et le 18 décembre de la même année nommé à l'évêché d'Angers. Il fut encore évêque d'Albe et de Preneste, abbé commandataire de Fécamp, du Bec et de Saint-Ouen de Rouen ; il mourut en 1481. Ses armes étaient : *d'argent au chevron de sable, accompagné de trois têtes de lion de gueules posées 2 et 1.*

le premier qu'on nommait d'Evreux ; le second du Neubourg, le troisième d'Ouche, qui tous trois n'avaient point de prébende affectée ; le trésorier et le pénitencier de même. De tous ces chanoines il y en avait huit, de l'ancienne fondation, qu'on nommait barons à cause de la baronnie d'Angerville dont ils étaient seigneurs. Le premier de tous les chanoines après les dignitaires était l'abbé du Bec.

Il y avait encore quatre vicaires qui avaient été établis en différents temps pour suppléer à l'office du chanoine semainier en cas de maladie ou d'absence. Il y avait, outre cela, quarante-cinq chapelains qui devaient assister à l'office et qui avaient part aux *distributions manuelles* à l'exception d'un petit nombre (1).

(1) Ces *distributions manuelles* étaient tellement prisées des *ayant-droit* que tout était mis en œuvre, par eux, pour qu'il ne leur en soit pas fait tort. A ce sujet, nous croyons devoir rapporter le fait suivant, qui certainement donne la note gaie dans l'âpreté au gain qui caractérisait les chanoines du temps.

« On lit dans les archives d'une ancienne collégiale qu'il y eut jadis un grand débat, parce qu'un chanoine arrivant précipitamment à la fin du premier psaume de Vêpres tomba de manière que sa tête se trouva dans le chœur, et le reste de son corps dans la nef. Il s'agissait de savoir s'il devait être censé présent et avoir sa rétribution (son méreau). Les chanoines assemblés à ce sujet convenaient que la tête étant la plus noble partie du corps, et se trouvant dans le chœur, lorsque le premier psaume n'était pas encore fini, leur confrère ne pouvait être pointé (comme absent). Mais le doyen prenant la parole et remontrant que ce n'était point la *tête* du chanoine, mais son *ventre* qu'on devait regarder comme la *plus excellente partie de sa personne*,

Ces *distributions manuelles* citées par Le Brasseur nous forcent à abandonner cet auteur pour entrer complètement dans le sujet que nous nous sommes proposé de traiter, les *méreaux* faisant en grande partie le fond de ces distributions.

Jusqu'à présent, aucun document n'a pu permettre d'assigner l'époque même relativement précise à laquelle remonte l'existence des premiers méreaux du chapitre d'Évreux (1), et pas plus heureux que R. Bordeaux, qui a parcouru le volume manuscrit des statuts, usages et cérémonies du chapitre, nous n'avons trouvé aucune mention qui ait pu nous mettre sur une trace quelconque.

Cependant, si les manuscrits, ne nous éclairant pas à ce sujet, nous privent par là de pouvoir ici fixer par une date l'époque à laquelle le chapitre d'Évreux fit usage de méreaux, l'amertume du regret que nous avons maintes fois éprouvé en cette occasion s'est suffisamment adoucie depuis qu'à l'absence de *documents manuscrits* nous avons pu suppléer par la production d'un *document métallique*, qui, sans déterminer une date,

son avis devint celui de tout le chapitre, et le chanoine en fut pour sa chûte. »

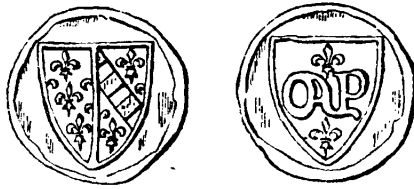
Voy. *Journal ecclésiastique* de DINOUART, avril 1763, t. XXXI, partie 1^{re}, pp. 87-88.

(1) En dehors du premier des méreaux inédits de cette publication les cinq autres semblent par leur facture appartenir à la seconde moitié du XVI^e siècle.

précise une *époque* que l'on peut accepter comme étant (si ce n'est pas elle) celle approchant le plus de la mise en usage que nous cherchons.

En effet, nos recherches dans les cartons de différents musées nous ont amené à faire la découverte du méreau suivant, dont nous donnons ci-dessous la description ainsi que le dessin.

Avers. Sans légende. Dans le champ, écusson mi-parti de France et d'Évreux (1).



Revers. Le champ est occupé par un écusson au milieu duquel on lit le mot CAP, abréviation de *capitulum*, dont les deux premières lettres sont liées ensemble. Deux fleurs de lys, dont l'une est placée au-dessus et l'autre au-dessous de cette abréviation complètent l'ornementation de l'écu.

Après l'étude du type que nous présentons, il est facile de déduire que l'usage du méreau dans le chapitre ébroïcien ne peut être qu'antérieur au

(1) Évreux, porte : de France, à la bande componée d'argent et de gueules.

xiv^e siècle, puisque ce spécimen porte l'écusson de Jeanne d'Évreux, troisième femme de Charles IV, dit le Bel, et qu'elle était reine de France dès 1325.

Ce fait étant établi, nous allons passer à l'examen de la brochure de M. R. Bordeaux.

Ce que nous avons à reprendre dans la notice de cet auteur c'est l'attribution de ses nos 1 et 3 qu'il donne à Évreux, sans accompagner son appréciation autrement que par de puérides hypothèses.

Ainsi, il a suffi que le n^o 1 qu'il décrit ait été trouvé *par un jeune amateur d'Évreux, en fouillant dans la cour d'une maison voisine de la cathédrale*, pour qu'il attribue ce méreau à Évreux. Il pense également que l'Ω gothique que l'on voit sur un des côtés de la pièce doit être la lettre initiale de Marie et il en déduit que c'est une autre preuve en faveur de ce classement, parce que la cathédrale d'Évreux est consacrée à la mère du Sauveur.

Depuis quand la cathédrale d'Évreux a-t-elle accaparé à son seul profit l'invocation de la Vierge à sa consécration? n'y a-t-il donc pas d'autres églises placées sous une invocation semblable? et puis pourquoi vouloir que cet Ω gothique signifie Marie, alors qu'il peut désigner avec plus de raison telle ou telle ville dont le nom porte cette lettre initiale, pourquoi pas aussi bien Meaux, dont la même lettre gothique

se retrouve sur les méreaux de ce chapitre (1).

Il est vrai que pour pallier l'audace de cette attribution risquée, l'auteur dit que « peut-être ce méreau devrait-il être attribué à une confrérie, plutôt qu'au chapitre lui-même. » Cela nous paraît probable, mais pourquoi encore ce méreau serait-il d'une confrérie d'Évreux plutôt que de celle de toute autre ville, alors que rien ne peut le faire constater. Donc, nous croyons devoir retirer de la série des méreaux d'Évreux donnée par R. Bordeaux le spécimen fourni par le n° 1 de la planche de sa notice, ne partageant pas non plus à ce sujet le dire de J. de Fontenay qui, copiant servilement (2) R. Bordeaux, conserve sans discussion l'attribution donnée par ce dernier.

Quant au n° 3 qu'il enlève à Rouen pour le placer à Évreux, sous le fallacieux prétexte que le chapitre de cette première ville porte comme armoiries *un agneau pascal avec un guidon*, et non sans doute une *Notre-Dame*; nous trouvons le procédé un peu vif (3) et d'une désinvolture

(1) Cette lettre pourrait tout aussi bien être l'initiale de *Matines*, la première des heures canoniales, etc., etc.

(2) *Voy. à ÉVREUX. J. DE FONTENAY, Manuel de l'amateur du jeton*, pet. in-8°, Autun, 1854.

(3) Nous trouvons ce procédé d'autant plus incorrect que de nombreux édifices diocésains étaient placés sous l'invocation d'une *Notre-Dame* quelconque et en portaient le nom, telles *Notre-Dame de Bon-Secours*, *Notre-Dame de Paris*, *Notre-Dame de Rouen*,

trop accentuée. Il aurait dû réfléchir que la cathédrale que Rouen possède, et qui a été élevée sur l'emplacement d'une chapelle édifée jadis par saint Mellon est depuis longtemps désignée sous le nom de *Notre-Dame de Rouen*, et que par conséquent il n'était rien de plus vraisemblable que de trouver l'image d'une *Notre-Dame* sur un méreau appartenant à une des églises de Rouen, surtout quand l'édifice se trouve être la basilique. Cette fois, J. de Fontenay n'est pas tombé dans cette erreur grossière et a maintenu à Rouen le méreau décrit sous le n° 3 par R. Bordeaux (1).

Notre-Dame de Poissy, etc., et que non seulement ces édifices tiraient le nom générique de Notre-Dame de celui de la Vierge, mais qu'en outre les armoiries que portaient les écussons des chapitres se trouvaient être parfois les mêmes.

Si R. Bordeaux a cru que les armes du chapitre d'Évreux qui sont, dit-il, et, comme de fait, *d'azur à une Notre-Dame d'argent, tenant l'enfant Jésus dans ses bras, accostée de deux fleurs de lys d'or, appuyant ses pieds sur un croissant d'argent*, lui soient particulières, nous dirons que son argument ne vaut rien et comme preuves nous opposerons les armes de l'église de Notre-Dame de Poissy, qui sont *d'azur à une Sainte-Vierge d'argent ayant les mains jointes, les pieds dans un croissant d'argent, la Vierge est accostée de deux fleurs de lys d'or*. Comme on le voit, les armoiries sont similaires. Ce que l'on pourrait objecter c'est que sur le méreau d'Évreux, la *Notre-Dame* porte l'enfant Jésus sur le bras gauche et que sur le méreau de Poissy la *Sainte-Vierge* le tient sur le bras droit.

(1) On pourrait aussi objecter ceci : c'est que sur le méreau n° 2 de R. Bordeaux, appartenant réellement à Évreux, la tête de *Notre-Dame* est *nimbée* et que sur le n° 3 qu'il voudrait retirer à Rouen au profit d'Évreux, la tête de *Notre-Dame* est *couronnée*, ce qui démontre suffisamment que ces *Notre-Dame* appartiennent à des chapitres

Revenant à l'attribution du n° 2 donnée au chapitre d'Évreux par R. Bordeaux, confirmée par J. de Fontenay (1), et que nous acceptons, nous dirons qu'il convient d'augmenter ce commencement de série représenté par le chiffre X D, de deux méreaux inédits comportant les chiffres VI D. (*deniers*) et III S (*sols*) dont nous donnons ci-dessous le dessin et la description.

Avers. Au-dedans d'un entourage dont la partie supérieure est formée d'un trilobe aux pendentifs fleuronsnés, est une Notre-Dame, à la tête nimbée, figurée à mi-corps et reposant sur un croissant, placé entre deux fleurs de lys. Au-dessous le nombre VI, en chiffres gothiques suivi de la lettre D, initiale du mot *denier*.



Revers. Le revers comporte le même type qu'à l'avvers.

bien distincts. Enfin, la *Notre-Dame* qui dans les armes du chapitre d'Évreux est appuyée sur un croissant d'argent, ne l'est pas sur le méreau qui doit être conservé à Rouen.

(1) J. DE FONTENAY, *Manuel de l'amateur de jetons*, pet. in-8°, Autun, 1854.

Quant au second méreau il est semblable à celui qui précède, excepté toutefois qu'il porte le nombre IIII, en chiffres gothiques, suivi de la lettre S de forme également gothique, initiale de *sols*.

C'est grâce à l'obligeante communication que nous a faite un de nos amis M. Georges Védie, lequel est un des amateurs distingués du pays d'Évreux que nous pouvons reproduire le dessin du premier de ces deux charmants spécimens mérelliques, le second reposant depuis quelque temps dans les cartons de notre médaillier.

A côté de ce commencement de première série, nous sommes heureux que les recherches et trouvailles que nous avons faites nous permettent de pouvoir en créer une autre; c'est ainsi que dans les trois pièces qui suivent, les chiffres sont d'un dessin tout autre que dans les deux qui précèdent, d'une facture plus élégante et plus rapprochée de nous. La lettre O, placée après le chiffre déterminant la valeur, offre également un dessin différent, ce qui, en somme, constitue une variété et par conséquent une seconde série.



Les trois méreaux ci-dessus représentant les

valeurs de X—D (*deniers*), XII—D (*deniers*) et III—S (*sols*) portent au revers le même type qu'à l'avert (1); ils sont en laiton et l'exécution de leur gravure est soignée.

Quant aux derniers méreaux décrits par R. Bordeaux (2), dont les chiffres indicatifs : 6 D — 10. D — 12. D — 18. D — 3. S — 5. S, sont placés entre les mots : CHAP — EVR (chap. d'Évreux), et dont le travail dénote une fabrication ne remontant pas au delà du xvii^e siècle, nous n'avons pu, malgré nos recherches, en augmenter le nombre, qui jusqu'à présent reste fixé à six; la série se composait-elle d'un chiffre supérieur, c'est ce qui reste à découvrir.

Somme toute, nous sommes satisfait de porter à la connaissance du public amateur l'existence des six méreaux inédits dont nous donnons

(1) Le méreau comportant la désignation X-D appartient au médailleur de M. Richard, amateur parisien des plus connus.

Ceux qui portent l'énonciation XII-D et III-S font partie de notre collection.

(2) Ces méreaux qui sont uniface et dont nous donnons ici deux spécimens existent au musée d'Évreux et nous ont été communiqués par son très érudit et très obligeant conservateur, M. Alph. Chassant, auquel nous adressons nos remerciements amicaux.



ci-dessus les dessins et nous espérons qu'avec ces aperçus, qui bien qu'un peu écourtés sont suffisants, les chercheurs arriveront certainement à reconstituer les séries inédites que nous signalons à leur attention et ce au grand profit de la science numismatique et de l'histoire ecclésiastique du chapitre ébroïcien.

CH. PRÉAU,
OFFICIER D'ACADÉMIE.

Romain-aux-Bois, août, 1889.
